



Règlement Casartelli

TEL : 06 74 51 17 76

1 : Acceptation et Participation

> Lors de l'inscription, tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepte les clauses dans leur intégralité et accepte les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives.

> Les épreuves sont ouvertes à toutes et à tous, licenciés ou pas à la Fédération Française Cyclisme, selon les conditions suivantes :

- **Licencié(e)s FFC, UFOLEP, FSGT, FF Triathlon et FF**

Handisport : présentation obligatoire de la licence fédérale (saison en cours) à jour à la date de l'épreuve.

- **FFVélo, FFCT, non licencié(e)s et coureurs étrangers** :

Présentation obligatoire d'un certificat médical autorisant à la pratique du cyclisme en **compétition**. (Certificat daté de moins d'un an à la date de la course)

> Les participant(e)s mineur(e)s, licencié(e)s (quel que soit la fédération) ou non licencié(e)s doivent répondre aux mêmes exigences que les majeur(e)s et présenter en plus une autorisation parentale .

> Seuls les plus de 17 ans (âge révolu) peuvent participer à "La Casartelli" le dimanche 04/09.

> Les moins de 17 ans (âge révolu 15 ans ou cadets licenciés FFC) peuvent participer à "La Marco" le dimanche 04/09.

> Tous les mineurs devront fournir une autorisation parentale et aucune décharge ne sera acceptée.

> Les vélos couchés sont interdits sur les courses de la Casartelli.

> Les VAE (vélo à assistance électrique) seront autorisés en randonnée sans classement sur le parcours de la Marco.

2. Inscriptions

> **L'inscription à la Casartelli est ferme et définitive.**

Seules les demandes de remboursement directement liées aux raisons graves suivantes seront prises en compte par l'organisation : accident, incapacité totale, maladie.

Le remboursement sera uniquement effectué sur demande écrite avant le jour de la course (cachet de La Poste faisant foi), certificat médical ou justificatif valable à l'appui. En dehors de ces trois motifs, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement et ce pour quelque raison que ce soit.

- **Inscriptions :**

Cyclo sportive du 4/09/2022 :

Internet : jusqu'au 2/09/2022 22 Heures

Courrier : jusqu'au 3/09/2022 date de réception par l'organisateur (prévoir délai d'acheminement postal)

Sur place : **Si disponibilité (Information sur notre site internet)**

> Une confirmation d'inscription sera adressée à chaque participant par courrier ou email pour les engagements reçus par l'organisation jusqu'au 31/08/2022 et jusqu'au 02/09/2022 par email (si ce dernier est indiqué sur le bulletin d'inscription) pour

les courriers reçus après le 31/08/2022. Les participants n'ayant pas reçu de confirmation pourront se présenter au stand "retrait des dossards" aux jours et horaires d'ouvertures sur place. **Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants.**

> A compter du 02/09/2022, toute pièce manquante au dossier d'inscription (licence, certificat, autorisation parentale si nécessaire...) sera à présenter impérativement lors du retrait des dossards. **Avec impossibilité de prendre le départ en l'absence de ces justificatifs.**

Tarifs inscriptions

Parcours Cyclo sportive du 4/09/2022 :

Inscription+petit-déjeuner+repas+douches+WC+massage

Licenciés FFC 37 € Autres 41 €

(Repas du dimanche compris)

Minoration : gratuité pour les athlètes handicapés

Repas accompagnateurs 16,00 Euros

3. Sécurité

> Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour tous sur la totalité des parcours, sous peine de mise hors course. > Chaque participant doit avoir sa propre assurance individuelle accident et est garanti en responsabilité civile par l'organisation.

L'organisateur prend une assurance pour les non licenciés FFC.

> Le respect du code de la route et l'utilisation de la seule partie droite de la chaussée sont obligatoires, sachant que la totalité des parcours emprunte la voie publique qui demeure "route ouverte" à l'exception de certaines descentes de cols.

> Les voitures suiveuses sont interdites sur les parcours. Tout participant ayant un véhicule personnel d'assistance, surpris par l'organisation, sera immédiatement mis hors course.

> Le Mémorial Fabio Casartelli étant une épreuve de montagne, présentant des passages "délicats" (montées et descentes de cols, ...), il est donc recommandé d'en prendre le départ dans d'excellentes conditions physiques. L'utilisation d'un triple plateau est ainsi vivement conseillée.

4. Assistance Technique et Médicale

> Les participants doivent assurer leur propre assistance mécanique (crevaisin, bris de matériel...). Dans l'impossibilité de reprendre la route, ils pourront être pris en charge par la voiture-balai qui les conduira - à l'arrière de la course - jusqu'à l'arrivée.

> Assistance médicale assurée par des médecins et des ambulances en liaisons radio avec le PC Courses.

> **Tout concurrent "hors délai" et rattrapé par la voiture-balai, est tenu de restituer immédiatement sa plaque de guidon et son dossard. S'il souhaite poursuivre le parcours, il le fera sous sa propre responsabilité et en dehors du service de sécurité de l'organisation.**

5. Contrôles

> Cycloportive du dimanche 4 septembre 2022 le contrôle de départ sera effectif dès 6 h30, et au minimum une ½ heure avant l'heure de départ de chaque course.

Contrôle au Parc des Expositions de Saint-Girons, également point d'arrivée des trois épreuves :

> Avant le départ, contrôle obligatoire de l'ensemble des participants des 2 circuits pour enregistrement des puces électroniques fixées sur les plaques de guidons. Pour éviter toute fraude et/ou contestation, l'organisation mettra en places des contrôles distincts au moyen des puces électroniques : contrôle "départ, circuit et contrôle arrivée".

Tout participant non enregistré aux deux différents points de contrôle sera mis automatiquement hors-course.

> **Tout concurrent qui ne sera pas pointé à 13h30 (parcours casartelli) à Biert sera considéré hors-course.** Les signaleurs de l'organisation resteront en place aux carrefours jusqu'aux horaires limites de passage (pour une "moyenne minimum" de 16 km/h) pour "La Casartelli".

6. Dossards et changement de parcours

Les numéros de dossards sont attribués selon le parcours choisi. Les dossards et plaques de guidons sont à retirer au Parc des Expositions de Saint-Girons :

Retrait des dossards

LA CYCLOSPORTIVE :

- Samedi 3 septembre, de 14h à 20 h.
- Dimanche 4 septembre, de 6 h à 7h30 pour "La Casartelli" de et de 6 h à 8 h pour "La Marco" et "VAE"

> L'organisation ne pourra être tenue responsable du non départ des participants qui ne pourraient retirer leur dossard dans le temps imparti. Après retrait des dossards, aucune possibilité de changement de parcours.

Aucun envoi de dossards et/ou plaques de guidons ne sera effectué par La Poste.

Tout changement de parcours doit être signalé avant le 02 septembre 2022 à 22 heures (dernier délai) .

7. Classement, Diplômes et Récompenses (Autre que VAE)

> Les épreuves donneront lieu à classements, remise de diplômes et de récompenses individuelles.

> **La Casartelli, La Marco**

Récompenses aux 3 premiers du classement scratch de chacune des épreuves **seulement.**

Récompenses aux 3 premiers de chaque catégories de chacune des épreuves **selon l'état sanitaire du moment.**

> **Détail des catégories :** A à H : catégories retenues au titre du Trophée OCCITANIE 2022 des Cycloportives FFC
W1 : Féminines 18/39 ans **W2** : Féminines 40/49 ans
W3 : Féminines 50 ans et +
1 : Handisport 2 : Tandems 3 : Hommes - de 18 ans
4 : Féminines-de 18 ans

> **Détail des catégories** retenues au titre de la Casartelli 2021
Handisport 2 : Tandems 3 : Hommes - de 18 ans
4 : Féminines-de 18 ans

F1 : Féminines 18/29 ans	A : Hommes 18/29 ans
F2 : Féminines 30/39 ans	B : Hommes 30/39 ans
F3 : Féminines 40/49 ans	C : Hommes 40/49 ans
F4 : Féminines 50/59 ans	D : Hommes 50/59 ans
F5 : Féminines 60/64 ans	E : Hommes 60/64 ans
F6 : Féminines 65 ans et +	F : Hommes 65 ans et +
	H : Hommes FFC avec Handicap

8. Droit à l'image

> En s'inscrivant aux épreuves de la Casartelli 2022 les participants acceptent que l'organisation et les medias puissent librement utiliser leur image (photos, vidéos) pour promotion et diffusion, sous toutes les formes (vidéos, journaux, photos, internet...).

> Les données personnelles des coureurs seront stockées et utilisées uniquement pour les besoins de "La Casartelli".

Tout désaccord à ces clauses doit être signalé par courrier à l'association Roue Libre, lors de l'inscription.

9. Acceptation du règlement

> Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription. L'organisation se réserve le droit de le modifier pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

Le chronométrage

> La puce électronique intégrée à l'arrière de la plaque de guidon permet de pointer et de chronométrer chaque coureur. Pour que le système soit efficace, merci de :

- Ne pas modifier ni découper la plaque de guidon
- Accrocher la plaque impérativement au guidon
- Faire vérifier le bon fonctionnement de la puce lors du retrait du dossard et des plaques de guidons.
- Les plaques de guidons sont à restituer sur la ligne d'arrivée, ou en cas d'abandon à un membre de l'organisation, un bénévole ou un signaleur placé sur le parcours. **En cas de non restitution, la somme de 80.00 euros sera facturée.**

> Les dossards pourront, eux, être conservés par les participants à l'issue du mémorial Fabio Casartelli 2022.